

## 3 Poursuivre la construction de l'ARS Grand Est



Dans le prolongement des travaux initiés lors de la construction de l'ARS Grand Est et dans la perspective de la préparation de la mise en œuvre du Projet régional de santé, des évolutions organisationnelles ont été mises en œuvre au sein de l'Agence. Elles ont notamment permis un ancrage territorial renforcé dans les 10 départements constituant la région Grand Est et un renforcement de l'efficacité des actions menées.

### Le Projet Convergence

#### Organisation

La nouvelle organisation de l'ARS Grand Est a été arrêtée par le Directeur général en octobre 2017, dans le cadre des travaux du projet « Convergence ». Destinée à en renforcer la lisibilité, la nouvelle organisation de l'ARS Grand Est se caractérise par :

- l'affirmation d'un siège multi-sites et d'un maillage territorial fort ;
- la redéfinition des missions des Directrices générales déléguées, auxquelles ont été confiées des missions de pilotage et d'animation du réseau territorial ;
- la création de trois nouvelles directions ;
- la modification des périmètres de directions et de leur dénomination, formalisée au travers du nouvel organigramme.

**Parmi les actions phares engagées :**

- Nouvelle organisation, nouvel organigramme
- Optimiser et harmoniser les pratiques.

#### Zoom sur des actions

##### Bilan 2017 de l'utilisation des ressources budgétaires du Fonds d'intervention régional

Le montant alloué au Fonds d'intervention régional était de 322 millions d'€ en 2017, autour de différentes priorités.

##### L'élaboration du Projet d'Agence

L'année 2017 a été consacrée aux travaux préparatoires à l'élaboration du Projet d'Agence qui a été arrêté par le Directeur général en mai 2018.

##### La formation aux techniques de conduite de projet

Trois sessions de formation aux « techniques de conduite de projets » ont été organisées en 2017 afin de promouvoir le fonctionnement en mode projet des collaborateurs de l'Agence.

### Renforcer la transversalité interne et externe

La déclinaison de la stratégie régionale sur les territoires passe par l'animation d'un réseau territorial. Virginie Cayré et Muriel Vidalenc, Directrices générales déléguées, sont en charge de l'animation du réseau territorial chacune pour un périmètre géographique dédié : partie Est de la région (Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle, Vosges) et partie Ouest (Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse). Pilotes, animatrices et coordinatrices du réseau des 10 Délégations territoriales de l'ARS, elles sont garantes de la mise en œuvre du Projet régional de santé au plus près de la population.

Elles s'investissent en particulier dans l'appui à l'émergence des projets innovants, l'échange de bonnes pratiques entre les équipes des Délégations territoriales, le développement des relations de proximité avec les partenaires de l'Agence et le décloisonnement géographique au-delà des frontières administratives.

L'année 2017 a en outre été marquée par la définition des principes d'une gouvernance Directions métiers/Délégations territoriales ritualisée et régulière qui sera confortée en 2018.

#### Chiffres clés de l'Agence

##### Effectifs

- 762 personnes : **74 % de femmes, 26 % d'hommes**
- Cadres : **44,8 %**
- Age moyen : **46 ans**

##### Formation

1,16 M€ alloué à la formation professionnelle 4 955 journées de formation (4 533 jours en 2016) : formations aux techniques métiers spécifiques, management et ressources humaines, informatique, administration et bureautique

##### Dialogue social

Le dialogue social s'est inscrit dans le cadre des réunions des instances représentatives du personnel : 8 réunions du Comité d'Agence, 8 réunions Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), 11 réunions des délégués du personnel. En avril 2017, ont été signés de nouveaux accords collectifs portant sur l'aménagement du temps de travail, la restauration, l'égalité hommes-femmes, la diversité, la prévention des discriminations, le télétravail, la gestion des âges et le travail des seniors

Dépenses de personnel : **55,3 M €**

Dépenses de fonctionnement : **6,75 M €**

Dépenses d'investissement : **674 776 €**



#### PLUS D'INFOS

Retrouvez l'intégralité du rapport d'activité 2017 de l'Agence régionale de santé Grand Est avec les vidéos et les interviews sur le site internet

[www.rapport-activite-arsgrandest.fr](http://www.rapport-activite-arsgrandest.fr)

Suivez-nous sur Twitter  
[@ars\\_grand\\_est](https://twitter.com/ars_grand_est)

[www.grand-est.ars.sante.fr](http://www.grand-est.ars.sante.fr)



## Rapport d'activité 2017

Construisons ensemble la santé de demain

### Edito

**CHRISTOPHE LANNELONGUE,**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARS GRAND EST

L'année 2017 a été dense en actions impulsées par l'Agence régionale de santé au service de l'amélioration de la santé des 5,5 millions de personnes résidant sur le territoire Grand Est.

L'accent a été mis sur les actions liées au renforcement de l'accès aux soins de proximité, à la performance des établissements de santé, à la prévention-promotion de la santé, à l'amélioration des parcours – personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfants-adolescents – et à l'accroissement de la qualité et de la sécurité des soins.

### Ce rapport d'activité, nouvelle formule, dresse le panorama d'une sélection d'actions mises en œuvre par l'ARS en 2017, en lien avec ses partenaires sur l'ensemble des 10 départements qui composent notre région.

Parallèlement, les équipes de l'ARS se sont fortement investies dans l'élaboration du Projet régional de santé 2018-2028, en concertation étroite avec les acteurs de la santé. Au total, plus de 600 personnes, mobilisées dans le cadre de 22 groupes de travail, ont ainsi participé à l'élaboration de ce qui constituera la feuille de route de la santé en région Grand Est pour les années à venir.

Enfin, une attention particulière a été accordée au renforcement de l'organisation de l'Agence, dans le prolongement des travaux initiés lors de la construction de l'ARS Grand Est et dans la perspective de la préparation de la mise en œuvre du Projet régional de santé qui nécessitera un ancrage territorial renforcé de l'ARS au plus près de ses partenaires et des besoins de la population.

Ce rapport d'activité, nouvelle formule, dresse le panorama d'une sélection d'actions mises en œuvre par l'ARS en 2017, en lien avec ses partenaires sur l'ensemble des 10 départements qui composent notre région, des travaux liés à l'élaboration du Projet régional de santé ainsi que des évolutions organisationnelles de l'Agence qui vous permettront de mieux en appréhender le fonctionnement.

Je vous en souhaite belle découverte.

Christophe Lannelongue  
Directeur général

 tous ensemble pour votre santé



# 1 L'ARS en actions



L'Agence régionale de santé est chargée du pilotage du système de santé au plus près des besoins de la population du Grand Est et dans le cadre de la politique nationale de santé. Elle intervient en matière de prévention des risques et de promotion de la santé, de veille et sécurité sanitaire, d'organisation de l'offre de santé, d'amélioration de la qualité et de la performance du système de santé, d'amélioration du parcours de prise en charge des usagers et d'animation de la politique de santé.

## Renforcer l'accès aux soins de proximité

Le déploiement d'une stratégie régionale de renforcement des soins de proximité préfiguratrice du Plan national d'accès aux soins a été un enjeu fort. Dès mars 2017, l'ARS Grand Est a installé un comité régional multi-partenarial de renforcement des soins de proximité.

### Les actions phares engagées :

- poursuite de l'accompagnement au déploiement des maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP)
- Déploiement des plateformes territoriales d'appui (PTA) : soutenir une organisation des soins de ville adaptée à chaque territoire et à chaque patient
- Installation du comité régional des soins non programmés et premiers travaux sur la permanence des soins ambulatoires (PDSA)

## Accompagner les établissements dans une démarche d'efficience

Améliorer la qualité et la pertinence des prises en charge en veillant à la maîtrise de l'évolution des dépenses de santé est un enjeu considérable. Pour mener à bien cette démarche, la direction de la qualité, de la performance et de l'innovation (DQPI) garantit l'existence d'une stratégie régionale, anime et mobilise les acteurs internes et externes en santé.

### Les actions phares engagées :

- La création du guichet intégré volet télé-médecine
- Une action d'accompagnement à la pertinence des journées d'hospitalisation et gestion des lits
- Le déploiement des contrats d'amélioration de la qualité et de l'efficience des soins (CAQES)

L'année 2017 a en outre été marquée par la généralisation de la contractualisation avec les établissements médico-sociaux et par l'engagement de la mise en œuvre de deux réformes structurelles modifiant profondément la régulation du secteur médico-social. La première réforme est celle de la généralisation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM). La seconde réforme porte sur le cadre budgétaire des établissements de santé médico-sociaux, par l'introduction des états prévisionnels des recettes et dépenses (EPRD).

### Retrouvez les actions phares dans la partie dédiée aux Parcours de santé.

Autre axe majeur en 2017, contribuer à une organisation efficiente de l'offre sanitaire. Un dialogue régulier est mis en place via des cellules de liaison réunissant les équipes de direction des établissements présentant les enjeux financiers les plus importants et de l'ARS, permettant un échange sur les évolutions d'organisation menées et difficultés rencontrées.

### Les actions phares engagées

- Accompagnement de la mise en place des groupements hospitaliers de territoire (GHT) - notamment suivi des travaux et validation des projets médicaux partagés
- Lancement de la démarche parcours en santé mentale

### Chiffres clés 2017

- 61 contrats actifs de Praticien territorial de médecine générale (PTMG)
- 94 MSP en fonctionnement
- 7 PTA accompagnées
- 4 réunions du comité régional Soins de proximité
- 9 réunions du comité régional Soins non programmés et de son sous-groupe PDSA

### Chiffres clés 2017

- 39 téléconsultations et 119 télé-expertises facturées à l'Assurance Maladie
- 4 800 télé-actes (hors télé-radiologie)
- 1 907 dépistages de la rétinopathie diabétique
- Nombre de CPOM en 2017 : 46
- Fonds d'Intervention Régional : 232 M€
- Soutien à la trésorerie des établissements de santé : 48,9 M€ toutes enveloppes confondues, incluant les aides nationales
- Soutien à l'investissement : 94 M€

## Développer l'approche parcours

### Actions en faveur de l'accès aux soins des patients

L'ARS a identifié des thématiques dont la complexité induit l'intervention de nombreux acteurs des champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Pour coordonner ces interventions et ainsi favoriser une prise en charge globale et fluide des patients et usagers, des parcours de soins ont été élaborés.

### Les actions phares engagées :

- Le parcours des personnes âgées en risque de perte d'autonomie, PAERPA.
- Mise en œuvre du dispositif emploi accompagné
- L'organisation de deux journées d'études régionales en partenariat avec le Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI) Grand Est.

### Actions avec les professionnels de santé

L'approche Parcours nécessite de développer les logiques de coordination notamment avec l'Assurance Maladie, sur de nombreux projets.

### Parmi les actions phares engagées

La coordination ARS Grand Est et l'Assurance Maladie avec la création du guichet intégré volet télé-médecine qui vise à simplifier l'accès des professionnels promoteurs aux projets de télé-médecine.

## Promotion de la santé, prévention et santé environnementale

L'année 2017 a été marquée par l'élaboration du Projet régional de santé (PRS), du Plan régional santé environnement (PRSE) et du Programme régional d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS) des plus démunis. Les objectifs principaux : des actions à mener dans les différents milieux de vie portant sur la nutrition, le tabac et les autres addictions, l'activité physique, les vaccinations, l'information sur les risques sanitaires liés à l'environnement, etc.

### Les actions phares engagées :

- Expérimentation du dépistage du diabète par les pharmaciens d'officine
- Amélioration de la couverture vaccinale : rattrapage vaccinal en milieu scolaire
- Élaboration du PRSE 3 : répondre de manière opérationnelle aux enjeux de santé environnementale de notre territoire.

## Garantir la sécurité sur l'ensemble du champ de compétences de l'ARS

L'organisation mise en œuvre en 2017 par la Direction générale a permis la création d'une Direction de l'inspection, du contrôle et de l'évaluation (DICE). Cette dernière constitue ainsi un outil d'amélioration continu des structures et des professionnels de santé. Elle a été conçue comme un véritable levier de la stratégie de l'ARS, tout en assurant des missions de police administrative.

### Les actions phares engagées :

- Réalisation du Programme régional d'inspection-contrôle (PRICE) 2017
- Préparation du PRICE 2018 avec les Délégations territoriales, les Directions métiers et les partenaires extérieurs
- Harmonisation des méthodes et procédures
- Travaux de création de la direction (DICE).

## Veiller à la qualité et à la sécurité des soins

La Direction de la qualité, de la performance et de l'innovation (DQPI) contribue au développement et au suivi de la qualité et de la sécurité des soins en intervenant aux différentes étapes du processus. Ces derniers allant de la veille, à l'analyse et à l'alerte, aux démarches de sensibilisation, de mobilisation et jusqu'à l'accompagnement des acteurs en santé.

### Les actions phares engagées :

- Création du point focal régional (PFR)
- Un dispositif harmonisé des astreintes en région Grand Est
- La mise en place du Centre d'appui pour la prévention des infections associés aux soins Grand Est (CPIAS)
- Le projet de structure régionale d'appui à la qualité des soins et à la sécurité des patients Grand Est
- Des modalités d'accompagnement adaptées aux établissements de santé en fonction de leur résultat de certification HAS.



# 2 Élaborer le PRS



L'élaboration du Projet régional de santé a constitué un temps fort de 2017. Feuille de route de l'ARS Grand Est pour les années à venir, il définit les actions à mener au regard des enjeux de santé auxquels la région est confrontée, en privilégiant une logique de parcours de prise en charge des patients. La préparation du Projet régional de santé 2018-2028 a nécessité la réalisation d'un état des lieux détaillé, l'implication de nombreux professionnels et partenaires au sein de groupes de travail et privilégié une démarche concertée avec l'ensemble des acteurs du territoire.

## État des lieux régional

Avec le concours des observatoires régionaux de la santé d'Alsace et de Lorraine, l'ARS Grand Est a entrepris la réalisation d'un état des lieux régional sur l'état de santé de la population et de l'offre de santé en Grand Est. Il constitue un outil de travail visant à favoriser l'appropriation et le partage collectifs des enjeux de santé et contribuer à l'élaboration du Projet régional de santé 2018-2028.

### Les actions phares engagées :

- Les diagnostics locaux de santé
- Les portraits de territoire.

## Les travaux du PRS

### Des groupes de travail au service de l'élaboration du PRS 2018-2028

De janvier à juillet 2017, l'élaboration du Projet régional de santé a nécessité une organisation en mode projet impliquant l'ensemble des Directions métiers et des Délégations territoriales. D'octobre à décembre 2017, la première version du Projet régional de santé a été soumise à la concertation avec les partenaires.

### Chiffres clés 2017

- 2 ans de travaux
- 12 portraits de territoire
- 6 études de territoire
- Des diagnostics locaux de santé
- Des cartes d'identité des 21 quartiers prioritaires de la ville du territoire alsacien

### Zoom sur une action

### Le Schéma régional de santé (SRS)

Le Schéma régional de santé détermine, à 5 ans, les évolutions de l'offre de santé (prévention, soins de proximité, sanitaire et médico-social) dans une logique de coordination des parcours de santé. Il prévoit les actions à conduire pour améliorer l'accès à la prévention et aux soins des plus défavorisés, dans un objectif de réduction des inégalités territoriales de santé. Le SRS intègre ainsi le Programme régional relatif à l'accès à la prévention et aux soins (PRAPS) des personnes les plus défavorisées.

## Une démarche partenariale

Pour que le PRS Grand Est soit le projet de tous les acteurs de santé de la région, son élaboration a fait l'objet d'une large concertation auprès des partenaires (collectivités locales, professionnels de santé, Assurance Maladie, État, usagers). Tout au long de son élaboration, des travaux ont été engagés avec des experts et des personnes ressources en fonction des sujets : fédérations d'établissements, professionnels de santé, conseils départementaux, Unions régionales des professionnels de santé (URPS), représentants des usagers... Un état des lieux régional, des diagnostics territoriaux, des portraits de territoire et l'évaluation des PRS de première génération des 3 anté-régions ont tout au long alimenté la réflexion sur le PRS.



### Chiffres clés 2017

#### En prévention et promotion de la santé

- 331 programmes d'ETP (Éducation Thérapeutique du Patient) autorisés en Grand Est et 258 financés par l'ARS en ambulatoire (9.3 M€).
- 16 CeGIDD (Centres Gratuits d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections sexuellement transmissibles) et 15 CLAT (Centres de Lutte contre la Tuberculose) soutenus (8.4 M)
- 11 structures en charge du dépistage organisé des cancers ont mené des actions de prévention (3.41 M€)

#### En santé environnementale

- Eau potable : 33 000 prélèvements d'échantillons d'eau pour réalisation d'analyses, dans les 5307 réseaux publics de distribution alimentés par les 3855 captages d'eau de la région.

### Chiffres clés 2017

- 168 inspections-contrôle sur le champ sanitaire et médico-social
- 383 inspections-contrôle sur le champ de la santé environnementale

### Chiffres clés 2017

- 2097 signalements, dont 1312 de maladies à déclaration obligatoire et diverses pathologies traitées
- 97 % des établissements de santé certifiés HAS sans réserve.

Retrouvez l'intégralité des chiffres clés liés à la veille et à la gestion des alertes sanitaires sur le site internet

[www.rapport-activite-arsgrandest.fr](http://www.rapport-activite-arsgrandest.fr)